



## **I- PRESENTATION**

L'Association " Maison des Enfants Déshérités" (**MED**), est une Association à caractère humanitaire, à but non lucratif et apolitique créée le **29 mars 2009** sur l'initiative d'un groupe de jeune conduite par messieurs DJAGLI KODJO SIMON.

**L'Association MED** a pour but, la défense, la protection et la promotion des droits de l'enfant au Togo.

Depuis quelque temps, son Orphelinat au Togo surveillé par son partenaire MED Togo a pris le dessus de ses activités. C'est ainsi qu'avec l'avènement d'un nouveau Directeur Exécutif, en la personne de monsieur ETSOU **Kokou Désiré** en mars 2019, les domaines d'intervention de "**MED**" se sont élargies à la protection, à la promotion et aux développements et assistance sociale

En effet, l'Association MED a trois (3) grands domaines d'interventions avec son partenaire répartis en département avec des missions claires comme suit :

### **1- Département de la promotion :**

- Initiation des enfants aux **NTIC**
- Production et publication de rapport alternatif sur la situation des droits de l'enfant
- Soutien scolaire
- Suivi scolaire aux enfants
- Promotion de la culture et du brassage culturel
- Promotion de l'éducation de la jeune fille et du jeune garçon

### **2- Département de la protection :**

- Ecoute, conseil et orientation des enfants ou famille d'enfants en conflit avec la loi ;
- Assistance juridique et juridictionnelle aux enfants vulnérable en conflit avec la loi
- Monitoring des lieux de détention, de l'administration de la justice juvénile
- Centre d'accueil et de prise en charge des enfants déshérités (Orphelinat)

### **3- Département développement, assistance socio-médicaux et humanitaires :**

- Assistance médico-sociale
- Campagne contre les maladies vénériennes / contagieuses et non contagieuses
- Actions humanitaires
- Promotion de la santé infantine
- Protection de l'environnement

## ii- INTRODUCTION

Huit (08) ans de vie associative et huit (08) ans d'activités dynamiques, meublées d'actions concrètes en faveur des orphelins et enfants vulnérables. Il s'avère important de faire un rappel succinct des activités menées en 2020. En ce sens, l'effectif des enfants a augmenté de 10 à 14 enfants. Une consécration témoignant des efforts consentis au profit des couches les plus vulnérables que sont les enfants. Une mission qui se traduit par le service d'assistance multiforme offerte aux orphelins et enfants vulnérables. Il s'agit de comprendre les enfants par leur préoccupation, afin de leur offrir une assistance adéquate. Les quatorze (14) enfants assistés par 'MED' ont tous bénéficié d'un appui psychologique, éducationnel, à domicile et de Kits scolaires pour un rendement plus effective.

L'exercice 2020 est principalement marqué par l'intégration de quelques enfants dans le centre d'accueil provisoire pour enfants vulnérables. Au total, quatorze(14) enfants, dont l'âge est compris entre 6 et 17 ans, sont logés, nourris, vêtus, scolarisés et qui s'épanouissent dans le centre résidentiel de 'MED'. En d'autres termes, ces quatorze(14) enfants ont reçu une prise en charge à 70%.

Ce rapport 2020 présente sommairement la vie de l'organisation dans son exercice 2020.

### **ii- La vie institutionnelle A-Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale est l'instance suprême de décision de l'Association, elle est souveraine. Elle se réunit en session ordinaire tous les deux(02) ans sur convocation du Président. Elle peut toutefois se réunir en session extraordinaire lorsque les circonstances l'exigent dans les mêmes conditions ou à la demande du tiers (1/3) au moins des membres. Des observateurs agréés par le Bureau Exécutif peuvent prendre part à l'AG mais n'ont aucun droit de vote et ne sont pas éligible.

Un mois avant la date fixée les membres de l'Association sont convoqués par le Président.

L'ordre du jour est clairement indiqué sur la convocation.

En effet, le **23 février 2019**, s'est tenu une assemblée générale extraordinaire de MED. Elle a réuni les membres fondateurs, le conseil d'administration ainsi que les membres actifs et quelques membres de l'équipe exécutive au siège sociale de MED. Ce fut une occasion d'évaluation des différentes activités, des difficultés rentrées et de définition des perspectives d'avenir de l'organisation. Les grandes décisions de cette assemblée fut notamment de **démettre** l'équipe exécutive de ses fonctions, de recruter un nouveau directeur avec un nouveau cahier de charge dans le souci d'élargir le champ d'action de l'organisation.

### **B- Conseil d'administration :**

Le Conseil d'Administration est par excellence, l'organe consultatif subdivisé en organe d'orientation et en organe de surveillance à qui la direction exécutive rend compte périodiquement de ses activités. Il est dirigé par **Mr DJAGLI Simon** qui en est le président, assisté par la secrétaire **Melle GBELEHUI** Brigitte

Les membres du conseil d'administration se réunissent sur convocation du président.

L'année 2019, a été une année très chargée pour le conseil d'administration. Toutes fois,

# Maison des Enfants Déshérités

il a puis se réuni une à deux fois dans l'année pour discuter des problèmes de l'Association.

## **C-Direction exécutive :**

### **C-1 Gestion administrative**

L'administration du centre de l'orphelinat **MED France** au Togo est gérée par Monsieur **ETSOU Désiré** assisté du coordonnateur du programme (Surveillant), monsieur **SOSSOU**. Ce dernier dirige les activités des trois départements à savoir le département de protection, celui de la promotion et celui du développement. Chacun des départements à un effectif plus ou moins de quatre (4) jeunes dynamiques et compétents dans la mise en œuvre de leurs cahiers de charge.

Grâce au partenariat de "MED" avec le Programme National de Volontariat Togolais (**PROVONAT**), 1 volontaire national a été affecté à l'orphelinat l'Association **MED France** au Togo sur sa demande. Il s'agit notamment d'un chargé à la communication. Son apport multiforme a vivement renforcé la synergie et le professionnalisme que recherchait **MED** pour l'année 2019.

Outres, le programme de volontariat de l'Etat, **MED** est en partenariat avec un cabinet d'accueil de jeunes à la quête d'expérience (**CONSEIL**) et avec **PROJECTS ABROAD** un programme anglais d'accueil d'expatriés à la quête d'expérience de travail en Afrique. Ce cabinet et programme, permettent à **MED** de partager ses expériences et de profiter des leurs.

### **C-2 Gestion de l'orphelinat**

Avec la nouvelle réorganisation, l'orphelinat est géré par un responsable qui a sous sa coupole une nourrice, un surveillant et qui assiste les enfants dans leur vécu quotidien.

Ainsi les activités effectuées au niveau de l'orphelinat au cours de l'année 2020, s'inscrivent dans un plan d'action validé par la direction exécutive.

### **- Changement au sein de l'équipe technique**

Le bureau exécutif de **MED** a connu un remaniement de son organe directoire demandé par L'Association **MED France** depuis la dernière AG. Pour plus de flexibilité et d'efficacité dans un travail qui recherche plus de professionnalisme, la gestion des ressources humaines et un réaménagement du dispositif de travail ont été opérés. Ainsi l'ancien directeur **Mr WEMENE René**, a été remplacé par un nouveau, répondant au nom de : **ETSOU Désiré** s'entourant d'une équipe de compétences jeunes et dynamiques.

Désormais avec la nouvelle équipe, une distinction claire s'est opérée entre l'orphelinat et la gestion administrative de l'Orphelinat **M.E.D**

# **Maison des Enfants Déshérités**

On distingue alors d'une unité de développement, qui a pour cahier de charges de mettre en place des stratégies et moyens d'action à travers des projets pour, d'une part, soutenir les populations communautaires de bases en vue de leur développement pérenne et de l'autre, permettre à l'orphelinat de rouler vraiment comme un centre résidentiel d'accueil d'enfants vulnérable et orphelins. La deuxième est l'unité de protection des droits des enfants, qui se charge du monitoring du respect des droits des enfants où des actions peuvent être menées devant les juridictions compétentes dans les cas où les droits seraient violés ou bafoués et la troisième qui consiste à la promotion des mécanismes de protection des droits de l'enfants .

# MED

## II-Activités réalisées :

### A- Promotion des droits de l'enfant :

Compte tenu de la crise sanitaire de l'année MED a quand même eu quelque activité au sein de son centre

- Visite de l'association PDS et ALDID-Togo pour la sensibilisation de la crise sanitaire (Covid-19) et les dons des masques de protection



- Recrutement d'un consultant en Droits de l'Homme. Ce département a été géré au début par l'ancien directeur. En raison de sa démission, la direction exécutive a dû recruter un consultant pour lui venir en appui à la gestion de toutes les activités de ce département.

- Projection de films suivie de causeries pour les enfants de l'orphelinat ;

- Visite d'une église de christianisme céleste pour des dons de vivres



# Maison des Enfants Déshérités

- Ouverture, équipement et opérationnalisation d'une bibliothèque au centre d'accueil
- Visite d'un centre pour enfants pour la distraction et de la sortie récréative



- Activité sportif dans la grande salle de GYM de Djagble



**Maison des Enfants Déshérités**

**Projet d'initiation des enfants du centre à l'informatique.** Activité de danse ; convivialités et réjouissances avec le groupe **DANCE HOPE 228** très animé au cours de l'activité par des séances de danses de chant et spécialement de la chorégraphie des enfants de **MED**



### **Activités avec le groupe FIMO228**

L'un des maison de la mode du Togo nous a rendu visite pour le travail que nous accomplissons a MED suivi des jeu de tam-tam et de quelques défilés de mode de certain des modèle de FIMO228

### **B-Protection des droits de l'enfant**

Le département de la protection de l'enfant du centre **MED** de l'Association **MED France**, a au cours de ces séances d'études fait des analyses et recensé un certain nombre de besoins dont le plus urgent est la constitution de dossier individuel pour chaque enfant recueilli au centre d'accueil de **MED** et placés dans des familles d'accueil. Cette activité menée par le département de la protection des enfants à conduit l'unité à faire le tour des établissements scolaires dans lesquels sont scolarisés les enfants pris en charge par l'Association **MED**. Elle a aussi fait en outre des activités telles que :

- Démarches auprès de l'administration pénitentiaire pour l'obtention d'une autorisation en vue d'effectuer le monitoring des droits des enfants en conflit avec la loi.
- Démarches auprès du tribunal pour l'obtention des ordonnances de placement pour les enfants de la **MED** ceci afin d'être en règle avec l'administration du Togo par rapport aux conditions de recueil des **orphelins et enfants vulnérables OEV**.
- Démarche pour autorisation d'agrément

# **Maison des Enfants Déshérités**

## **CHAPITRE II : NORMES COMMUNES AUX STRUCTURES D'ACCUEIL D'ENFANTS, SECTION 1ERE : CONDITIONS DE L'AGREMENT**

Du Décret n° 2010-100/PR fixant les normes et standards applicables aux structures d'accueil et de protection des enfants vulnérables au Togo).

- Réorganisation fonctionnelle de l'orphelinat ou du centre d'accueil de la MED
- Elaboration de documents de formation
- Rencontres régulières avec les enfants du centre (notamment les filles du centre en période étaient venues en groupe recevoir des cadeaux personnellement)
- Démarche à l'inspection générale de la justice pour l'établissement des actes de naissance pour les enfants
- Démarche auprès de la direction de la protection de l'enfance pour appui logistique. Etc..

# MED

### **C-Développement local et assistance sociale**

- Analyses médicales pour tous les enfants du centre de L'Association MED France (tant internes qu'externes. La direction exécutive n'a pas pu fait faire des analyses ophtalmologiques aux enfants du fait du prix un peu élevé de l'analyse qui est de deux milles (2000frs) francs par personne), toutefois, Mme Karine a promis qu'à son retour au Togo, elle soutiendra financièrement la direction exécutive pour sa réalisation.
- Remise d'effets vestimentaires aux enfants du centre □ Organisation des cérémonies de réceptions de dons.
- Confection de badges pour tous les visiteurs du centre et le personnel.
- Identification d'organisations et institutions nationales et internationales pour établissement de partenariat.
- Dotation régulière du secrétariat de matériel de travail. □ Prise en compte régulière des besoins des enfants de l'orphelinat (restauration, santé, coiffure, habillement, distribution régulière de savon de toilettes)
- Réunions hebdomadaires (chaque samedi de 8h30 à 15h) de bilan de la semaine écoulée et de planning de la semaine à venir entre le Directeur Exécutif et les différents chefs d'unité. De rares réunions élargies aux membres du Conseil d'Administration en l'occurrence la Présidente et le secrétaire général.

### **III-Renforcements de capacités**

#### **E- Renforcement des capacités internes**

Une organisation ne peut aller loin si ses membres ne sont pas bien formés. Ainsi, dès les premiers jours de sa prise de fonction, le Directeur a institué politique de renforcement des capacités de tout le personnel. C'est dans le cadre de cette politique de formation à l'interne que des experts en Droits de l'Homme des organisations comme Amnesty International, Dimension sociale-Togo, CACIT etc.... sont passés au centre de L'Association MED pour

# Maison des Enfants Déshérités

former le personnel sur les techniques d'élaboration de plan d'action, les techniques de rédaction de projet notamment des Droits de l'enfant. Et bien d'autres formations, entres autres celle relative aux techniques de visites des lieux de détention.

Pour chacune de ces formations, l'objectif visé, était de doter le personnel d'outil nécessaire à l'accomplissement de ses tâches pour des résultats concrets et efficaces.

#### **F- Renforcement des capacités des enfants externes et internes**

La direction a initié un certain nombre de formations de l'environnement des enfants. Ainsi au cours de l'exercice 2020, les enfants ont bénéficié de formations en leadership, en initiation à l'outil informatique, etc..... Mis à part cela, il faut noter un suivi quotidien des enfants à travers des programmes de travail bien élaborés par les volontaires du centre sous la supervision du responsable de l'orphelinat.

#### **IV-Résultats obtenus A- Institutionnels**

Institutionnellement on note une avancée notable en ce sens qu'une distinction nette s'est faite entre les différentes instances décisionnaires ; ce qui limite les interminables incompréhensions entre les membres.

##### **A- Opérationnels**

La nouvelle direction a apporté un changement notable, une dynamique de travail s'est installée avec une distinction entre les domaines d'intervention, ce qui a permis la réalisation des différentes activités planifiées. Ceci a permis l'arrivée de plusieurs stagiaires pour gagner en expérience et tâter pour la première fois l'expérience du terrain.

Avec l'élargissement des domaines d'intervention du centre 'MED' à la protection, à la promotion et aux développements et assistance socio-médicaux, le renforcement de capacité et du personnel et des enfants dans certains domaines, il est à remarquer un dynamisme de travail du personnel technique, ce qui a permis une facilitation dans la réalisation des différents projets planifiés. L'arrivée de plusieurs stagiaires à quête d'expérience pratique a été le résultat du travail acharné du personnel et surtout de l'écho que portent les activités menés par l'orphelinat.

##### **B- Centre d'accueil**

Les douze (14) enfants dont sept(7) interne du centre MED sont logés dans trois (03) différentes chambres qui respectent la question du genre. Ces chambres sont équipées de lits superposés d'une place en métalliques. Au nombre de six (06), ces lits sont meublés de matelas actuellement en mauvais état et de couvertures. Chaque dortoir est équipé d'un placard pour le vêtement des enfants.

Il faut signaler que la structure dispose en dehors du bureau, une cuisine, un dortoir de la nourrice.

Pour le compte de l'année scolaire 2019-2020, l'orphelinat de L'Association MED France a assisté quatorze (14) enfants de 05 à 17 ans dont sept (07) filles et sept (07) garçons dont le départ d'un garçon en mars. La moitié des enfants vit en famille mais, l'Orphelinat MED a

# Maison des Enfants Déshérités

recueilli sept (07) enfants dont dix (07) jeunes filles et deux (07) jeunes garçons. La majorité est au cours primaire. En interne trois enfants sont au collège.

Les enfants de l'orphelinat MED sont suivis à l'école qu'au foyer. Ils reçoivent des cours d'appui grâce à la participation des bénévoles nationaux et internationaux. Par semaine les cours d'appui sont dispensés tous les soirs à partir de 18H15.

Le taux de réussite au cours de l'année scolaire 2019- 2020 est de ...99.%.

# MED

## **V-Difficultés**

Le Centre "MED" depuis et malgré l'existence du personnel technique et conseil d'administration, rencontre des difficultés liées au siège, à la gestion des enfants, à la communication et surtout aux ressources financières qui déstabilises ses activités et retarde souvent les résultats selon le plan d'action élaboré pour l'année.

## **C-Problèmes liés au siège :**

D'abord la capacité d'accueil du siège est aujourd'hui insuffisante au regard des enfants et du nombre du personnel de l'équipe technique. Aussi, le CA et l'équipe technique à des difficultés pour le paiement des frais de loyer et autres frais locatives (électricité, eau, internet, etc...); en plus de partenaire médicale stable pour le suivi médicale des enfants

## **D-Problèmes à la gestion des enfants :**

En dehors des dons de bonnes volontés, les autres frais de prise en charge des enfants sont faits sur fond propre des membres de l'Association. Ce rend difficile l'atteinte des résultats fixés.

## **E-Ressources financières :**

A ce jour, l'Association ne bénéficie pas d'appui financier d'aucun partenaire ni sur place, ni sur le plan international. Toutefois, des démarches sont en cours.

Cette situation rend difficile la mise en œuvre des plans d'actions de façon général au niveau de tous les départements de l'Association "MED".

## **F- Communication :**

A ce jour, MED ne dispose pas encore d'un plan de communication. Cette situation complique le travail entre les membres à l'international, le Conseil d'Administration et l'équipe technique durant l'année 2020. C'est dans cet ordre d'idée que l'équipe s'active vivement à soumettre un plan de communication interne et externe au Conseil d'Administration pour sa validation.

## **VI-Défis et perspectives :**

Construire un centre d'accueil résidentiel propre à la structure avec plus de capacité d'accueil.

# Maison des Enfants Déshérités

## **VII-Recommandations**

- Rechercher plus de famille d'accueil pouvant accueillir tous nos enfants afin de leur donner une éducation plus familiale et aussi réduire les charges qui pèsent sur la structure.
- Etudier d'autres dossiers des OEV en instance pour une intégration définitive dans la structure.
- Rechercher des personnes animées d'une de bonne volonté et désirant être membres d'honneur pour la structure, afin de la soutenir financièrement en cas de besoins.
- Continuer toujours à faire le plaidoyer auprès des décideurs et gagner leur confiance pour le financement de nos projets.

## **BILAN DE L'ANNEE**

### **A. Les résultats obtenus :**

- Changement de l'équipe technique
- Perfectionnement des méthodes de travail ;
- Renforcement des capacités du personnel
- Recrutement de plus d'enfants
- Elaboration et adoption des manuels (de procédure, code de conduite, etc...) du personnel et de l'orphelinat.

Difficultés financières dus à la crise sanitaire durant toute l'année

### **B. Les difficultés rencontrées :**

- Manque de ressource financière pour la mise en œuvre des plans d'actions,
- Insuffisance de matériel / outil de travail ;
- Manque de visibilité des actions de l'Association "MED" ;
- Inexistence d'une équipe de suivi des activités ;
- Irrégularité de réunion de conseil d'administration ;
- Manque de cohésion des décisions de MED à l'international et du Conseil d' Administration

### **C. Recommandations**

#### **A l'endroit de la direction :**

- Plus d'engagement du staff pour renforcer plus et agrandir l'équipe de travail de plus de compétences ;
- Rechercher et multiplier les sources de financement pour assurer la pérennité des activités de l'orphelinat et penser à initier un projet générateur de revenu ;
- Etudier la possibilité d'une prise en charge psychologique des enfants en conflit avec la loi dans les lieux de détention ;
- Mettre en place un mécanisme formel de suivi des victimes violation de droits ;

- Effectuer le monitoring dans les lieux de détention pour enfant sur toute l'étendue du territoire ;
- Actualiser et améliorer le site web,
- Mieux suivre le travail de l'équipe et évaluer les performances des volontaires et bénévoles.

#### A l'endroit du personnel :

- Respecter les règlements en matière de travail
- Non usage des réseaux sociaux et des heures de travail sauf pour animer la page Facebook de MED
- Faciliter la fluidité de l'information entre collègues
- Respecter la confidentialité des dossiers et informations de l'organisation.

#### A l'endroit du Conseil d'Administration et des fondateurs :

- Se réunir régulièrement selon les statuts
- Se concerter pour les prises de décision
- Faire un suivi régulier de la mise en œuvre des décisions
- Participer à la recherche de financement en donnant des orientations à la direction

### CONCLUSION

L'année 2020 a vu le Centre "MED" évoluer dans plusieurs domaines. L'Association "MED" a ainsi grandi en nombre en ce qui concerne le personnel et des enfants. Aussi, le nombre de donateurs d'activités réalisées ont baissé dus à la pandémie qui a fait ravage au cours de l'année.

MED en 2020, a effectuée moins d'activités en générale au cours de l'année à tous les niveaux.

En résumer, 2020 peut être considérée comme une année de difficulté en générale pour MED que pour tous, restent à consolider et intensifier en 2020 malgré les difficultés rencontrées.

# Maison des Enfants Déshérités

*Nombreux vous étiez à nous soutenir, à nous encourager à travers vos dons, vos conseils au-delà de nos attentes, qui nous ont permis d'accomplir la mission humanitaire que MED S'est donné, celle de donner du sourire aux enfants démunis, aux orphelins, pendant les moments où l'on a besoin de vous.*

*Comment ne pas vous remercier. Que le Seigneur vous bénisse davantage, tous autant que vous êtes à nous soutenir, pour qu'ensemble nous puissions continuer notre mission noble d'assistance de tous ordres à ceux qui en ont le plus besoin.*

*En mon nom personnel et au nom du Bureau Exécutif de MED-Togo, (Maison des Enfants Déshérités) nous vous remercions du plus profond de notre ETRE, merci de continuer avec nous dans cette quête humanitaire.*

*Le Directeur Exécutif*

*ETSOU Kokou Désiré*

***BONNE ANNEE 2021 A VOUS***

**Maison des Enfants Déshérités**